



Formulation des vœux d'affectation après la 3ème

- Rentrée 2020

publié le 20/05/2020

Après la phase d'orientation qui se termine avec les conseils de classe prévus les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (à distance), c'est la **procédure d'affectation** qui se poursuit.

Les vœux d'affectation, formulés par les élèves et les familles, doivent être en accord avec la décision d'orientation.

Les vœux de poursuite d'études font l'objet d'une saisie dans le **Téléservice Affectation** par la famille et d'une saisie dans l'application Affelnet-Lycée par l'établissement : **du 25 mai au 8 juin 2020 inclus**.

Au final, la validation est réalisée par l'établissement dans Affelnet-Lycée (en concertation avec les familles).

Afin de vous aider dans cette démarche, merci de prendre connaissance des documents ci-joints :

1. Modalités de fonctionnement ; 2. Note d'information aux élèves et à leurs représentants légaux ; 3. Fiche de formulation des vœux après la 3ème ; 4. Flyer et tutoriel pour la connexion au Téléservice.

Pour davantage d'information sur l'orientation en 3ème et l'affectation au lycée :

<http://www.education.gouv.fr/affectation3e>

L'équipe de Direction

Documents joints

 5 (PDF de 190.3 ko)

 2 (PDF de 112 ko)

 3 (PDF de 196.2 ko)

 4 (PDF de 511.2 ko)

 1 (PDF de 58.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.